

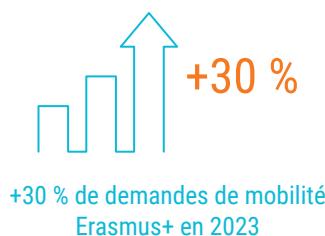
Étudier en Europe



© F8studio / iStock

Améliorer son niveau en langue, découvrir un pays, gagner en autonomie ou être plus compétitif sur le marché de l'emploi... étudier à l'étranger est toujours enrichissant. Que vous partiez dans le cadre du programme Erasmus+ ou en solo, un séjour d'études réussi se prépare plusieurs mois à l'avance.

TOUJOURS AUTANT DE SUCCÈS



LA FRANCE PREMIER PAYS D'ENVOI



81% jeunes Français de 15-17 ans aimeraient participer au programme Erasmus+

DESTINATIONS PRÉFÉRÉES DES FRANÇAIS EN ERASMUS+



Avant le départ

Prévoyez un an de préparation !

Un séjour d'études à l'étranger ne s'improvise pas. Prenez le temps de mûrir votre projet, y compris sur le plan matériel.

► Dès septembre, informez-vous

Il existe de multiples sources d'information dédiées à la mobilité des jeunes.

Eurodesk est un réseau de professionnels soutenu par la Commission européenne qui informe les jeunes sur les possibilités de partir à l'étranger et les aide à concrétiser leurs projets de mobilité en Europe et à l'international. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes.

Pour trouver un référent Eurodesk près de chez soi : www.cidj.com/eurodesk

Accessible dans 20 langues, le Portail européen de la jeunesse offre aux 15-25 ans des informations sur

les opportunités en matière d'éducation, d'emploi, de volontariat et de voyages à l'échelle de l'UE.

https://europa.eu/youth/home_fr

Euroguidance France, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, met en avant des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes, les lieux-ressources.

www.euroguidance-france.org

Le Portail étudiant du ministère de l'Enseignement supérieur propose une rubrique « Mobilité ».

www.etudiant.gouv.fr rubrique Vos études / Mobilité internationale

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères fournit des informations à ceux qui souhaitent partir étudier à l'étranger: comment financer ses études, faire reconnaître ses diplômes dans l'Union européenne...

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Services aux Français / Préparer son expatriation / Études supérieures
Informations sur le programme Erasmus+: <https://agence.erasmusplus.fr>

Si vous vous intéressez à un pays européen en particulier, consultez le dossier dédié.

En complément, n'hésitez pas à consulter les témoignages d'étudiants ayant suivi une partie de leur formation dans un autre pays européen, à poser des questions sur les forums spécialisés ou à chercher autour de vous des personnes ayant vécu ce type d'expérience. Même si chaque séjour est différent, cela peut vous donner une idée de ce qui vous attend (accueil, études, coût de la vie...).

Podcast « Partir pour se découvrir »

Du Canada, en passant par l'Espagne ou bien encore la Suède... ce podcast Eurodesk France vous amène aux 4 coins du monde à la découverte de jeunes qui ont décidé de prendre leur destin en main. 9 épisodes retracent le parcours de jeunes aux profils différents qui ont vécu une expérience de mobilité à l'étranger.

À écouter sur toutes les plateformes de podcasts et sur www.cidj.com.

► Dès janvier, occuez-vous des démarches administratives

Rapprochez-vous du bureau des relations internationales ou de la personne déléguée à cette tâche dans votre établissement si vous envisagez un départ dans le cadre d'un programme d'échange.

Concernant les formalités liées à un séjour dans un pays de l'Union européenne, assurez-vous que votre carte d'identité sera valable pendant toute la durée de votre présence sur place. Si ce n'est pas le cas, faites les démarches nécessaires au plus vite!

N'oubliez pas non plus de demander à votre caisse d'assurance maladie votre carte européenne d'assurance maladie. Elle est gratuite et permet une prise en charge de vos soins de santé lors de votre séjour dans un pays de l'UE, en Norvège, au Liechtenstein, en Islande ou en Suisse.

www.ameli.fr

Pour en savoir plus

Pour plus d'infos pour étudier en Europe, consultez notre sélection de sites internet.

[Voir liste 1 du carnet d'adresses.](#)

► À partir d'avril, programmez votre arrivée

Il est préférable de vous occuper de votre billet d'avion, de train ou de bus, ainsi que de votre recherche de logement bien avant votre départ.

Pour le logement, renseignez-vous dans un premier temps auprès de votre établissement d'accueil et des associations d'étudiants locales. Si vous le pouvez, rendez-vous sur place avant votre départ pour faire du repérage, prendre des contacts, et même visiter quelques appartements ou colocations. Si vous n'avez pas le temps ou les moyens de le faire, essayez de contacter d'anciens étudiants ayant bénéficié d'un échange dans cette même université : ils pourront sans doute vous conseiller.

Si vous n'avez pas de logement à votre arrivée, pensez aux auberges de jeunesse ou aux chambres chez l'habitant, qui vous dépanneront à moindre coût le temps de trouver votre appartement.

► Tout au long de l'année, améliorez votre niveau en langue

Avant de partir, vous devez « booster » votre niveau dans la langue de votre pays de destination et/ou votre niveau d'anglais.

Internet, un allié à ne pas négliger

Internet est incontournable pour progresser en langues. Lisez et écoutez l'actualité dans la langue qui vous intéresse.

Pour **l'anglais**, rendez-vous sur les sites de la BBC, de chaînes américaines (ABC, NBC, CBS, CNN...) ou de France 24.

www.bbc.com

www.france24.com

Pour **l'espagnol**, la Radio Nacional de Espana propose, en plus de l'écoute en direct, des podcasts enregistrés avec une transcription écrite.

www.rtve.es

Pour **l'allemand**, le site de la chaîne d'information Deutsche Welle propose une plateforme pour apprendre la langue avec des audios, des clips musicaux, des cours et des exercices interactifs.

<https://learngerman.dw.com>

La plateforme d'apprentissage en ligne Parkur, proposé par l'OFAJ, s'adresse aux jeunes qui se préparent à partir en Allemagne pour un stage et qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques, professionnelles et interculturelles. Il est possible de rencontrer, via la plateforme, d'autres jeunes dans la même situation.

<https://parkur.ofaj.org>

S'entraîner avec des applications

Il existe de **nombreuses applications** pour apprendre les langues. Pour la plupart elles consistent en un entraînement quotidien pour acquérir du vocabulaire et les règles de grammaire et elles s'adressent même aux débutants. Certaines sont payantes, d'autres gratuites. Citons notamment Memrise, Duolingo ou l'application d'échange linguistique Tandem.

Fréquez des étudiants étrangers

Si vous avez le temps, le mieux est de vous rapprocher du service des relations internationales de votre établissement ou des associations visant à favoriser l'accueil des étudiants étrangers afin d'en côtoyer régulièrement.

Vous pouvez par exemple imaginer un échange avec un étudiant originaire du pays dans lequel vous voudrez partir: une heure de conversation en français pour une heure de conversation dans sa langue. De quoi prendre de l'assurance à l'oral. Pensez aussi aux cafés linguistiques organisés dans le réseau Info Jeunes.

<https://infojeunesfrance.org/carte-interactive>

Cours de langues

Pour progresser très rapidement, pensez aux cours intensifs, cours en ligne, préparations aux tests ou aux examens qui sont généralement dispensés au sein des centres culturels.

Contactez notamment le British Council (pour l'anglais), le Goethe-Institut (pour l'allemand) et l'Instituto Cervantes (pour l'espagnol).

www.britishcouncil.fr

www.goethe.de

www.cervantes.es rubrique Contacto / Sedes en el mundo

Pour l'anglais, citons également le portail linguistique de la BBC, entièrement gratuit.

www.bbc.co.uk/learningenglish

Écoles de langues, centres d'études des langues des chambres de commerce, cours municipaux, associations, applications sur mobile... il existe bien d'autres solutions.

Lire dossier *Langues étrangères: cours, stages et diplômes n°4.82*.

Tests linguistiques

La plupart des établissements étrangers demandent de joindre au dossier d'inscription les résultats de tests linguistiques. Citons le DSH et le TestDaf pour l'Allemagne, le TOEFL, le TOEIC ou l'IELTS pour la Grande-Bretagne, le DELE pour l'Espagne...

Renseignez-vous auprès du service culturel de l'ambassade concernée.

► N'oubliez pas les dernières démarches administratives

Une fois sur place, si la durée de votre séjour est supérieure à 3 mois, vous devrez vous enregistrer auprès des autorités locales. Vous recevrez un document confirmant votre droit de séjour dans le pays en tant qu'étudiant.

À lire aussi

Les bourses de l'enseignement supérieur n° 1.612

Partir à l'étranger : toutes les idées n° 8.1

Préparer son séjour à l'étranger n° 8.11

Partir en stage à l'étranger n° 8.22

Les programmes européens n° 8.53

Quelle destination choisir ?

Le choix de la destination, un vrai casse-tête ? Pas forcément ! Notez les critères qui vous semblent indispensables et vous obtiendrez déjà une liste plus restreinte de villes où partir. Vous cherchez plutôt un lieu où l'on parle anglais ? Vous avez un projet professionnel très précis pour lequel les formations sont rares ? À vous de jouer !

► Dans quelle langue souhaitez-vous étudier ?

Évidemment, connaître la langue d'enseignement du pays dans lequel vous souhaitez étudier est nécessaire pour pouvoir suivre les cours sans trop de difficultés. Généralement, un test ou un diplôme de langue validé vous évitera les épreuves de vérification de votre niveau linguistique à votre arrivée.

Si vous misez sur l'anglais mais que le montant des frais de scolarité au Royaume-Uni vous affole, pensez à d'autres pays d'Europe qui dispensent aussi de formations en anglais comme les pays d'Europe du Nord ou d'Europe de l'Est.

www.euroguidance-france.org

Brexit : des mobilités plus complexes

Le Brexit a mis fin au programme Erasmus+ au Royaume-Uni. S'il est toujours possible de partir y étudier, sachez néanmoins que les étudiants de l'Union Européenne doivent payer les mêmes frais de scolarité que les autres étudiants internationaux et qu'un visa sera nécessaire pour des études de plus de 6 mois.

Lire dossier Royaume-Uni n°8.565.

► Des formations pour chaque projet

Des pays ou universités sont parfois reconnus comme particulièrement compétents et précurseurs pour telle ou telle spécialité. C'est notamment le cas des pays scandinaves pour le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables. Choisir ces pays plus experts que la France sur des thématiques précises peut être très enrichissant et constituer un vrai plus sur votre CV.

► Des filières moins sélectives

En France, il existe des filières très sélectives alors que la même spécialité peut être beaucoup plus accessible à l'étranger. À Lausanne (Suisse), par exemple, l'École cantonale d'art propose des formations dans des domaines tels que le cinéma ou la photographie dont l'accès est moins sélectif qu'en France.

C'est aussi le cas à Louvain-la-Neuve (Belgique) pour des cursus à l'Institut des arts de diffusion dédiés au montage-script, à Liège (Belgique) pour étudier la kinésithérapie à l'école de médecine, ou encore à Namur (Belgique), à Parme et dans de nombreuses autres villes italiennes pour les études vétérinaires. Idem en Roumanie, pour étudier la médecine, où les universités de Cluj-Bapoca, Iasi et Timisoara proposent même un cursus en français.

www.euroguidance-france.org/etudes-europe-domaine

► Les établissements partenaires

Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement pour connaître les accords qui existent avec ceux d'autres pays. Cela peut faciliter vos démarches.

► Plus ou moins loin

Si passer plusieurs mois loin de vos proches vous semble difficile, le bon compromis consiste à privilégier une destination qui soit bien desservie par le train ou l'aéroport le plus proche de chez vous. Vérifiez sur Internet quelles compagnies assurent la liaison et à quels tarifs : s'il existe des vols low cost, vous pourrez sans doute vous permettre quelques allers-retours durant votre séjour.

Banque : les démarches avant de partir

Ouvrir un compte sur place n'est pas forcément indispensable mais avant d'utiliser votre carte bleue à l'étranger prenez le temps d'examiner les conditions tarifaires de votre banque. Dans la zone euro, les paiements sont gratuits et aucun frais supplémentaires ne sont appliqués sur les autres opérations bancaires. Par contre, hors zone euro, gare aux mauvaises surprises. Les retraits sont payants, les banques facturent également les paiements par carte et appliquent une commission. À moins que vous ne souscriviez un contrat spécifique à destination des jeunes qui partent à l'étranger. Renseignez-vous directement auprès de votre établissement bancaire.

► Coût des études et de la vie

Financièrement, votre séjour ne vous coûtera pas le même prix si vous étudiez à Dublin ou à Zurich. Il faut prendre en compte 2 types de dépenses: vos frais de scolarité et vos dépenses quotidiennes sur place (logement, nourriture, transports...).

Tout étudiant européen doit payer les mêmes frais de scolarité qu'un ressortissant du pays concerné (en UE) quand il ne part pas dans le cadre d'un programme. Les différences peuvent être très importantes d'un pays à l'autre, d'une totale gratuité en Suède jusqu'à des droits d'inscription entre 12 000 et 30 000 € par an pour la Grande-Bretagne. Il peut exister des différences d'une région à l'autre, comme en Allemagne.

Comme n'importe quel étudiant du pays, vous êtes cependant éligible aux bourses qui prennent en charge une partie ou la totalité des frais de scolarité.

Si vous touchez une bourse sur critères sociaux en France, vous pouvez aussi demander le maintien de votre bourse pour effectuer des études dans un établissement supérieur reconnu par le Crous.

Lire dossier [Les bourses de l'enseignement supérieur n°1.612.](#)

Des villes plus chères que d'autres

D'après le classement 2023 du cabinet de conseil RH Mercer, 5 villes européennes, dont 4 rien qu'en Suisse, sont dans le top 10 des villes les plus chères du monde: il s'agit de Zurich (3^e place), Genève (4^e), Bâle (5^e) et Berne (7^e). Copenhague fait son entrée dans le top 10 à la 9^e place. Plus loin dans le classement, on retrouve aussi Londres (17^e), Vienne (25^e), Amsterdam (28^e), Prague (33^e) et Helsinki (34^e).

www.mercer.fr

Bouger en Europe

Partir en solo ou avec un programme : deux manières d'envisager son séjour

Même si la majorité des séjours sont encadrés par des programmes, vous pouvez aussi l'organiser seul. Sachez seulement que les démarches sont longues et parfois difficiles quand on ne bénéficie pas de contacts dans le pays de destination. Mais, avec de la motivation, les deux options sont envisageables!

► Partir, oui... mais quand ?

De manière générale, le mieux est de partir juste après l'obtention d'un diplôme: bac, BUT, licence, master...

Si vous le souhaitez, vous pouvez partir juste après le bac. Dans ce cas, soit vous réalisez l'ensemble de votre cursus universitaire à l'étranger et obtenez donc un diplôme étranger, soit vous n'y réalisez qu'une partie de votre cursus voire qu'un semestre ou une année. Dans ce cas, vous pouvez demander une année de césure sur Parcoursup.

www.parcoursup.fr

Les départs avec un diplôme de niveau bac + 2 sont également possibles mais ont un inconvénient: les BTS étant peu connus dans les autres pays européens, vous ne pourrez généralement pas entamer directement un second cycle à l'étranger malgré les crédits européens que vous aurez acquis. Cela signifie qu'il vous faudra, a priori, accepter une admission en première année.

Le moment le plus approprié pour partir étudier en Europe est de loin après un bac + 3. À ce niveau, il existe en effet davantage de correspondances entre les formations françaises et étrangères. Après un bac + 5, vous pouvez aussi compléter votre formation ou faire un stage ailleurs en Europe.

► Programmes européens

Pour faciliter la mobilité étudiante, la Communauté européenne a mis en place un certain nombre de programmes, notamment **Erasmus+** pour les études supérieures. Partir dans le cadre d'un programme reste sans aucun doute la solution la plus simple car vos démarches sont encadrées et donc facilitées. Cela vous coûtera aussi moins cher car vous payerez les frais de scolarité en France qui sont généralement moins élevés qu'à l'étranger.

Lire dossier [Les programmes européens n°8.53.](#)

Bourses de mobilité pour les lycéens

Le programme des bourses de mobilité (connu aussi sous le nom « bourses de Londres ») de l'Éducation nationale offre à des lycéens français la possibilité de passer leur année de première ou de terminale dans un lycée français à Vienne, Munich, Barcelone, Madrid ou Dublin. Le montant de la bourse est calculé en fonction des revenus des parents.

<https://eduscol.education.fr>

charge l'intégralité des démarches: trouver un établissement, vous y inscrire, vous renseigner sur la reconnaissance des diplômes, passer des éventuels examens d'entrée...

► Faire son stage en Europe

Certains programmes européens peuvent vous permettre d'effectuer des stages en Europe. Les bourses Erasmus+ permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur d'effectuer un stage au sein d'une entreprise européenne.

Ce programme est aussi ouvert aux apprentis de la filière professionnelle. En 2022, plus de 23 000 apprentis ont effectué un séjour en Europe dans le cadre d'Erasmus+, souvent pour des courts séjours (moins de 3 mois). Le programme s'adresse aux apprentis du secondaire et de l'enseignement supérieur. Il est possible de partir dans un des 33 pays participant, mais il faut que votre établissement y participe également.

<https://agence.erasmusplus.fr> rubrique Partir à l'étranger avec Erasmus+ / Je suis élève ou apprenti de la voie professionnelle

Lire dossier Les programmes européens n°8.53.

L'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse), qui a pour vocation d'encourager les échanges franco-allemands des 18-30 ans, finance des stages professionnels en Allemagne, dont des stages étudiants d'une durée minimale de 4 semaines.

www.ofaj.org

Lire dossier Partir en stage à l'étranger n°8.22.

► Partir en individuel

Il est également possible de partir par vos propres moyens sans lien de rattachement à un établissement français. Dans ce cas, à vous de prendre en

Témoignage

Progresser en anglais, même dans un pays non-anglophone

Après mon DUT GEA, j'ai fait un Dueti à Bratislava en Slovaquie. Tous mes cours étaient en anglais et, avec les autres étudiants des quatre coins du monde, on parlait anglais. Cette année m'a donc permis de faire d'énormes progrès. Je garde toujours mon accent français, ça n'aurait peut-être pas été le cas si j'avais été au Royaume-Uni, mais j'ai un niveau d'anglais tout à fait correct pour exercer mon métier.

Thibault V., étudiant

Aides à la mobilité

Avis aux amateurs: une année d'études à l'étranger coûte souvent cher. Des aides et bourses peuvent toutefois vous aider à financer votre séjour.

► Bourses Erasmus+

Si vous souhaitez étudier en Europe ou faire un stage dans le cadre du programme Erasmus+, vous pouvez bénéficier d'une bourse. Elle varie d'un pays à l'autre. Son montant est généralement compris entre 225 et 674 € environ par mois, et entre 375 et 824 € si vous effectuez un stage. Un complément est accordé aux étudiants en situation de handicap.

Les étudiants d'Outre-mer perçoivent une bourse de 786 € quelle que soit la destination choisie, ainsi qu'une aide aux frais de voyage.

Les bourses Erasmus+ s'ajoutent à votre bourse sur critères sociaux si vous en êtes bénéficiaire. Mais attention, elles ne sont pas systématiques. Renseignez-vous au bureau des relations internationales de votre établissement qui vous informera des démarches pour obtenir cette bourse.

Carte étudiante européenne

La carte étudiante européenne est intégrée à votre carte étudiante. Elle permet la reconnaissance de votre statut d'étudiant partout en Europe. Vous pouvez en profiter si vous êtes inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur inscrit sur la plateforme European Student Card. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre établissement.

<https://europeanstudentcard.eu>

► Aides du ministère de l'Enseignement supérieur

Il existe différentes aides:

Études en Europe: vous pouvez demander le maintien de votre allocation si vous êtes déjà boursier sur critères sociaux et que vous comptez suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe. Faites votre demande au moment de la constitution du dossier social étudiant, auprès du Crous de votre département. Vous devez suivre à temps plein pendant une année universitaire (ou 2 semestres) des études menant à un diplôme national.

Stage: si vous partez 1 mois minimum, vous pouvez percevoir une aide au transport (stage en entreprise ou en laboratoire intégré aux études).

Aide à la mobilité internationale (AMI): une aide complémentaire de 400 € par mois peut être accordée aux étudiants boursiers qui partent étudier ou faire un stage à l'étranger de 2 à 9 mois, après sélection par leur établissement (responsable du versement).

www.etudiant.gouv.fr

► Aides du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le programme Collège d'Europe du ministère des Affaires étrangères s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre leur formation à l'étranger au sein du Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne). Des bourses vous sont proposées en cas d'admission.

Le Collège d'Europe dispense un enseignement approfondi et de haut niveau, dans le domaine des études économiques et juridiques européennes, des sciences politiques et administratives et des relations internationales et diplomatiques de l'UE. L'antenne de Natolin propose un programme d'études européennes interdisciplinaires.

www.coleurope.eu/fr

La gestion de cette bourse est confiée à Campus France.

www.campusfrance.org/fr

► Aides des collectivités locales

Ville, département, région... les collectivités locales peuvent proposer également des aides aux jeunes souhaitant se rendre à l'étranger.

Renseignez-vous auprès de votre mairie, de votre département ou de votre région.

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

► Aides étrangères

Une fois sur place, le ministère de l'Éducation nationale, l'établissement d'accueil, les associations caritatives ou les organismes professionnels peuvent vous accorder une aide. Renseignez-vous auprès de l'ambassade étrangère ou du centre culturel du pays d'accueil.

Réconnaissance des diplômes

Attention aux équivalences !

Malgré l'harmonisation des cursus d'enseignement européens (système LMD), la reconnaissance des diplômes n'est pas encore automatique. À l'exception des programmes européens ou des accords signés entre universités, vous pouvez rencontrer, au départ ou au retour, des problèmes d'équivalence...

► Les ECTS

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est utilisé dans tous les pays européens. Il simplifie la reconnaissance des études. Il permet le cumul et le transfert de crédits menant à un diplôme, facilitant ainsi la mobilité étudiante. Dans ce système, 1 an d'études équivaut à 60 crédits. Une licence valide l'obtention de 180 crédits ECTS, un master 120.

Les ECTS que vous avez acquis dans votre formation sont inscrits sur vos relevés de notes d'examen délivrés par l'université.

<https://education.ec.europa.eu>

► Reconnaissance auprès du centre Naric

Pour faciliter vos démarches, l'Union européenne a mis en place un réseau de Centres d'information sur la reconnaissance des diplômes (Naric), qui délivrent des informations et une attestation utile pour faire reconnaître vos diplômes. Adressez-vous au centre Naric du pays dans lequel vous souhaitez étudier. S'il n'y en a pas, contactez l'ambassade de France sur place. Mais, au final, seul l'établissement d'accueil décidera de la valeur à accorder à votre diplôme.

Pensez aussi à vous assurer que votre diplôme étranger sera reconnu en France à votre retour.

www.france-education-international.fr

www.enic-naric.net

Voir liste 2 du carnet d'adresses.

► Europass

Le dispositif Europass a pour but de favoriser la mobilité géographique et professionnelle en Europe et permet de présenter ses compétences et qualifications de manière explicite et standardisée.

Ce dispositif, disponible dans une trentaine de langues, se décline en plusieurs outils en ligne: création d'un dossier rassemblant vos compétences, qualifications et expériences, création d'un CV et d'une lettre de motivation, réception de suggestions d'offres de formation...

<https://europa.eu/europass/fr>

► Traduction du diplôme

Cette procédure permet de justifier le niveau de diplôme obtenu. Le diplôme doit être traduit par un traducteur assermenté, dont la liste est disponible auprès de la Compagnie des experts traducteurs et interprètes.

<http://ceticap.com> rubrique Liste des membres

Attention, ne vous séparez jamais de l'original de votre diplôme: envoyez des photocopies certifiées conformes accompagnées de la traduction assermentée.

► Recours au rectorat

Le rectorat d'académie peut également attester le niveau du diplôme.

Il faut lui adresser une demande écrite au service des relations internationales, accompagnée des photocopies certifiées de l'original du diplôme et de la traduction effectuée par un traducteur assermenté. Un descriptif du cursus de formation (durée des études, horaires d'enseignement, disciplines...) doit également être joint.

Carnet d'adresses

► Liste 1

Sites de référence

<https://agence.erasmusplus.fr>

Édité par : GIP Agence Erasmus+ France / Education
Sur le site : toute l'information sur le programme Erasmus+ : objectifs, bénéficiaires, pays participants, types de projets, résultats... Actualités, agenda, ressources (outils, publications...).

<https://ec.europa.eu/education/study-in-europe>

Édité par : Commission européenne
Sur le site : portail d'information sur l'enseignement (scolaire, professionnel, supérieur, adulte...) en Europe, informations sur les admissions, les bourses, les procédures administratives, les assurances, le logement, actualités.

<https://europa.eu/europass/fr>

Édité par : Commission européenne
Sur le site : outil en ligne pour créer son profil Europass, document européen normé permettant de valoriser les compétences professionnelles ou académiques acquises au sein de pays de l'Union, outil pour éditer un CV et une lettre de motivation aux normes européennes et pour tester ses compétences numériques, moteur de recherche d'offres d'emploi ou de formations.

https://europa.eu/youreurope/index_fr.htm

Édité par : Commission européenne
Sur le site : informations destinées à faciliter les démarches des citoyens et des entreprises dans d'autres pays européens : s'installer, étudier, travailler, consommer, voyager, se soigner, entreprendre...

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Édité par : ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Sur le site : portail pour trouver des idées afin de partir à l'étranger : étude, stage, volontariat... présentation des dispositifs de mobilité européenne et internationale, structures d'aide pour organiser son séjour, témoignages, actualités.

www.diplomatie.gouv.fr
Édité par : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Sur le site : informations sur l'expatriation, sur les démarches pour venir en France, dossiers pays, guide en ligne Voyage à l'étranger, présentation des métiers de la diplomatie, actualités.

www.eurodesk.eu
Édité par : Eurodesk
Sur le site : informations multilingues sur les programmes de mobilité en Europe, les bourses, le volontariat, les stages, listes des structures et des correspondants Eurodesk par pays, actualités, publications, liens utiles.

www.euroguidance-france.org
Édité par : Euroguidance
Sur le site : fiches par pays sur les études, la formation professionnelle, les stages, le travail. Informations sur les aides des régions à la mobilité, la reconnaissance des diplômes, ressources en anglais pour les études en France, newsletter.

www.touteurope.eu
Édité par : Toute l'Europe
Sur le site : informations institutionnelles par pays et par thématiques, informations pratiques sur les droits des citoyens de l'Union ou la mobilité.

www.whed.net
Édité par : Association internationale des universités
Sur le site : répertoire des établissements d'enseignement supérieur dans 130 pays, informations sur les systèmes d'enseignement, les diplômes, l'apprentissage et la formation professionnelle.

► Liste 2

Réseau Naric

Le Naric (National Academic Recognition Information Centers) est un réseau de centres nationaux qui facilite la reconnaissance des diplômes entre les États membres de l'UE, les pays de l'EEE et la Turquie. Le Naric informe et conseille sur les qualifications et les systèmes d'éducation dans les pays membres. Les décisions d'admission des étudiants étrangers et le choix des programmes d'études qui leur sont proposés reviennent aux établissements d'enseignement.

Centre ENIC-NARIC France

1 avenue Léon Journault
92310 Sèvres
France
Tél : 01 45 07 60 00
www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric?langue=fr
Gère les demandes de reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger, les certifications de français langue étrangère (FLE), informe sur les professions réglementées et l'enseignement du français à l'étranger.

Chypre - Cyprus Council of Recognition of Higher Education Qualifications (K.Y.S.A.T.S.)

Ministry of Education, Culture, Sport and Youth
Lefkosia
Kimonos and Thoukydidou Corner
1434 Nicosie
Chypre
Tél : + 357 22 806357
www.kysats.ac.cy

ENIC Autriche - Enic Naric Austria

Federal Ministry of Education, Science and Research
Teinfaltstrasse 8
1010 Vienne
Autriche
Tél : + 43 1 531 20 5925
www.naric.at

ENIC/NARIC Croatie (Croatian Enic/Naric Office)

Donje Svetice 38/5
10000 Zagreb
Croatie
Tél : + 385 1 6274 888
www.azvo.hr/en/enic-naric-office

ENIC/NARIC Hongrie

Hungarian equivalence and information centre, Educational Authority
Szalay u. 10-14
1055 Budapest
Hongrie
Tél : + 36 1 374-2212
www.naric.hu

ENIC/NARIC Lituanie (SKVC)

Studiju kokybos vertinimo centras
Centre for quality assessment in higher education
A. Goštauto g. 12
01108 Vilnius
Lituanie
Tél : + 370 5 210 47 72
www.skvc.lt

ENIC-NARIC centre - Slovénie

Ministry of higher Education, Science and innovation
Kotnikova ulica 38
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél : + 386 1 478 47 45
<https://www.gov.si/en/state-authorities/ministries/ministry-of-higher-education-science-and-innovation/about-the-ministry/higher-education-directorate/enic-naric-center>

ENIC-NARIC de la communauté francophone - Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique
Service de la gestion de la dimension internationale de l'enseignement supérieur
Rue A. Lavallée 1
1080 Bruxelles
Belgique
Tél : + 32 (0) 2 690 88 57
www.enseignement.be/index.php?page=24808&navi=2087

ENIC-NARIC Finland

Finnish national agency for education - Opetushallitus/
Utbildningsstyrelsen
P.O. Box 380
Hakaniemenranta 6
00531 Helsinki
Finlande
Tél : + 358 29 533 1000
www.oph.fi/en/services/recognition-and-international-comparability-qualifications

ENIC-NARIC Suède
 Universitets- och högskoleradet
 (UHR) - Enic-Naric Sweden
 Swedish Council for Higher
 Education
 P.O. Box 4030
 Solna strandväg 132B
 17104 Solna
 Suède
 Tél : + 46 10 470 0300
www.uhr.se

Luxembourg - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 18 Montée de la Pétrusse
 2915 Luxembourg
 Luxembourg
 Tél : + 352 247 86 619
www.mesr.public.lu

MQRIC - Malta Qualifications Recognition Information Centre (Maltese NARIC-ENIC)
 National Commission for Further and Higher Education
 Triq J'Abela Scolaro
 Malte
 Tél : +356 2598 1450
<https://mfhea.mt/academic-qualifications>

NARIC - Allemagne - Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen
 Centre ENIC-NARIC
 Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder
 P.O. Box 2240
 53012 Bonn
 Allemagne
 Tél : + 49 228 501 664
www.kmk.org/zab.html

NARIC Bulgarie
 National center for academic recognition and mobility
 National Centre for information and documentation (NACID)
 52a D-r G.M.Dimitrov Blvd
 1125 Sofia
 Bulgarie
 Tél : + 359 2 817 38 24
www.nacid.bg

NARIC Danemark
 Uddannelses- og Forskningsstyrelsen
 Danish agency for higher education and science
 Haraldsgade 53
 2100 Copenhagen
 Danemark
 Tél : + 45 7231 8700
<http://ufm.dk/recognition>

NARIC de la communauté flamande - Belgique (NARIC-Vlaanderen)
 Ministry of Education and Training
 Hendrik Consciencegebouw
 Toren A2
 Koning Albert II-laan 15
 1210 Bruxelles
 Belgique
 Tél : +32 2 553 1700
www.naricvlaanderen.be

NARIC de la communauté germanophone - Belgique
 Ministry of the German-speaking community, Department VET and Organisation of Education
 Gospertstrasse 1
 4700 Eupen
 Belgique
 Tél : + 32 87 596 300

NARIC España
 Ministerio de Universidades
 Planta 17
 Paseo de la Castellana, 162
 28046 Madrid
 Espagne
 Tél : + 34 91 60 38 919
www.ciencia.gob.es/portal/site/MICINN/menuitem.8ce192e94ba842bea3bc811001432ea0/?vgnextoid=f832ffc6994a9610VgnVCM100001d04140aRCRD&vgnextchannel=024dfc6994a9610VgnVCM100001d04140aRCRD

NARIC Estonie - Eesti Enic/Naric Keskus
 Education and youth authority
 Tõnismägi 11
 10119 Tallinn
 Estonie
 Tél : + 372 697 92 15
www.archimedes.ee/enic/

NARIC Grèce - Hellenic Naric (DOATAP)
 54 Ag. Konstantinou Str.
 10437 Athènes
 Grèce
 Tél : + 30 210 528 1000
www.doatap.gr

NARIC Irlande (QQI)
 Quality and Qualifications Ireland
 26-27 Denzille Lane
 Irlande
 Tél : + 353 1 905 8100
www.qualrec.ie

NARIC Italia - Associazione CIMEA
 CIMEA - Centro di informazione sulla mobilità e le equivalenze accademiche
 Viale XXI Aprile, 36
 00162 Rome
 Italie
www.cimea.it

NARIC Lettonie (Latvijas Enic/NAric)
 Academic information centre
 3. stavs
 Dzirnavu iela 16,
 Lettonie
 Tél : + 371 67225155
www.aic.lv

NARIC Pays-Bas - Nuffic
 The Dutch organisation for internationalisation in education
 Team Onderwijsvergelijking
 Postbus 29 777
 Kortenaerkade 11
 Pays-Bas
 Tél : + 31 70 426 0260
www.nuffic.nl

NARIC Pologne
 Narodowa Agencja Wymiany Akademickiej
 ul. Polna 40
 Pologne
 Tél : + 48 22 390 35 60
<http://nawa.gov.pl>

NARIC Portugal
 Direção-Geral do Ensino Superior
 Avenida Duque d'Avila, 137
 Portugal
 Tél : + 351 21 312 6000
www.naricportugal.pt

NARIC République tchèque (ENIC-NARIC Czech Republic)
 Ministry of Education, Youth and Sports
 Praha 1
 Karmelitská 7
 11812 Prague
 République tchèque
 Tél : + 420 234 812 152
www.msmt.cz/areas-of-work/tertiary-education/enic-naric-czech-republic

NARIC Royaume-Uni - UK NARIC
 The National Recognition Information Centre for the United Kingdom
 Gloucestershire
 68-70 Suffolk Road
 Royaume-Uni
 Tél : + 44 (0) 871 330 7033
www.naric.org.uk

Roumanie - Centre national pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes (CNRED)
 Ministère de l'Éducation et de la Recherche
 Sector 1
 Str. Spiru Haret, nr. 12
 Roumanie
 Tél : + 40 21 405 56 59 / 63 12 / 62 44
www.cnred.edu.ro

Slovaquie - Centre for recognition of diplomas (CRD)
 Ministry of Education, Science, Research and Sport of the Slovak Republic
 Stromová 1
 81330 Bratislava
 Slovaquie
 Tél : + 421 2 593 74 923
www.minedu.sk/recognition-of-foreign-diplomas/

Carnet d'adresses

Actuel Ile-de-France

► Liste 1 (IDF)

CIO relais Europe

75016 Paris

CIO Paris Ouest
CIO relais Europe
(7^e, 15^e, 16^e arrondissements)
14 avenue René Boylesve
Tél: 01 44 62 35 89
www.ac-paris.fr/centre-d-information-et-d-orientation-ouest-121654

► Liste 2 (IDF)

Espaces Info Jeunes

Le réseau Info Jeunes accompagne les jeunes et les professionnels dans leurs recherches d'informations sur la mobilité en Europe, les programmes européens, les études, l'emploi, le volontariat et les échanges. Information du public sur place ou par courriel, réalisation d'ateliers, publications.

75001 Paris

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
4 place du Louvre
Tél: 01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi de 10h à 12h)
www.cidj.com
Siège social et coworking : 6-8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris
1 150 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryica.

75013 Paris

Eurodesk
Cidj - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
6-8, rue Eugène Oudiné
Tél: 01 44 49 12 00
www.eurodesk.eu
www.cidj.com/eurodesk
Financé par la Commission européenne dans le cadre d'Erasmus+, Eurodesk est coordonné en France par le CIDJ et s'appuie sur le réseau Information Jeunesse. Au niveau national, il y a 150 structures IJ Eurodesk en France.

77000 Melun

Info Jeunes Seine-et-Marne (CIJ)

6 B quai de la Courtille
Tél: 01 64 39 60 70
<https://cij77.asso.fr>

77100 Meaux

Structure Information Jeunesse (SIJ)
1^{er} étage
12 boulevard Jean Rose
Tél: 01 83 69 01 93 / 94

77170 Brie-Comte-Robert

Point Information Jeunesse Brie-Comte-Robert (PIJ)
1 rue des écoles
Tél: 01 60 62 54 91

77176 Savigny-le-Temple

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
13 place du 19 mars 1962
Tél: 01 64 10 41 40

77200 Torcy

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
3 promenade du Galion
Tél: 01 60 05 36 95

77380 Combs-la-Ville

Structure Information Jeunesse (SIJ)
1 avenue de la République
Tél: 01 60 60 96 24

78140 Vélizy-Villacoublay

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
14 rue Marcel Sembat
Tél: 01 34 58 12 28

78180 Montigny-le-Bretonneux

Info Jeunes Yvelines (YIJ)
3 parvis des Sources
Tél: 01 34 98 37 05
www.yij78.org

91190 Gif-sur-Yvette

Point Information Jeunesse (PIJ)
Chemin des Grands Prés
Tél: 01 70 56 52 85

91350 Grigny

Point Information Jeunesse (PIJ)
Place Henri Barbusse
Tél: 01 69 02 46 72

92130 Issy-les-Moulineaux

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Espace jeunes Anne Frank
15 rue Diderot
Tél: 01 41 23 83 50

92300 Levallois-Perret

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
Espace Jeunesse
22 rue Rivay
Tél: 01 47 15 76 80

92800 Puteaux

Puteaux Information Jeunesse (PIJ)
4 rue Marcellin Berthelot
Tél: 01 41 02 95 53

93290 Tremblay-en-France

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
10 rue Jules Ferry
Tél: 01 41 51 43 94

93800 Épinay-sur-Seine

Point Information Jeunesse (PIJ)
5 rue Gilbert de Bonnemaison
Tél: 01 71 29 19 59

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Point Information Jeunesse (PIJ)
Service Municipal de la Jeunesse
40 Avenue Charles Gide
Tél: 01 49 60 55 72

94300 Vincennes

Point Information Jeunesse (PIJ)
Le Carré
1 rue de l'Egalité
Tél: 01 71 33 64 40

94700 Maisons-Alfort

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
6 B avenue de la République
Tél: 01 49 77 80 38

95000 Cergy-Pontoise

Info Jeunes Val-d'Oise (CIJ)
Parvis de la Préfecture
1 place des Arts
Tél: 01 34 41 67 67
<http://cij.valdoise.fr>

95880 Enghien-les-Bains

Bureau Information Jeunesse (BIJ)
6 rue de Malleville
Tél: 01 34 12 32 53